

suis je obligée de payer la TNT dont je n'ai pas besoin?

Par Claudie34, le 16/09/2011 à 08:27

Bonjour,

Nous sommes propriétaire d'un appartement en copropriété (42) je reçois la télévision numérique grace à ma ligne internet et le syndic veut me contraindre à prendre en charge l'installation de la TNT en a t il le droit ? et qu'elles sont mes droits et recours à ce sujet. Merci de votre réponse